

Assemblée Générale de l'EMDT Rapport Moral pour la période du 01/09/2019 au 31/08/2020

Assemblée générale du 27 février 2021
sans présence physique

Une année particulière

L'activité de la saison 2019-2020 avait repris avec un engouement et un nombre d'adhérents toujours aussi élevé mais a été fortement entravée par l'arrivée de la COVID 19.

Comme l'ensemble du monde associatif et culturel nous avons dû, dans les meilleurs délais organiser la fermeture de l'école et la continuité de l'enseignement qui s'est fait à distance.

Pendant cette période inédite et imprévisible nous avons fait le choix de rester au plus prêt des adhérents par différents moyens techniques et de privilégier le travail à distance. Les enseignants et services administratifs ont rapidement trouvé les solutions afin de réorganiser les créneaux horaires et satisfaire le plus grand nombre d'élèves.

Les spectacles et auditions prévus ont dû être reportés et les cours effectués sous une autre forme.

Ils nous faut féliciter les professeurs pour leur investissement dans cette nouvelle façon d'enseigner, qui à cette époque en était à ses prémices, et remercier les adhérents qui malgré les contraintes ont répondu présents pendant ce confinement total qui a duré de longues semaines.

Devant les différentes annonces gouvernementales, préfectorales et locales il nous a fallu être réactifs et privilégier la santé des salariés et adhérents avec l'aide des services municipaux pour équiper les locaux en système de protection et mettre en place un protocole sanitaire.

Objectifs depuis septembre 2019

- Respecter les conventions signées avec nos partenaires et les rencontrer régulièrement pour développer les dossiers :
 - Ville de CLUSES
 - Conseil Départemental 74
 - Ville de THYEZ
- Nos partenaires associatifs
- Garder le contact avec les établissements scolaires par les orchestres à l'école, les classes découvertes et CLUS'ARTS
- Développer nos partenariats avec le mécénat privé.
- Assurer, malgré les aléas sanitaires, la continuité de l'activité par l'enseignements à distance.
- Retrouver comme nous nous y étions engagés en 2020 des fonds propres positifs .
- Donner les moyens matériels et humains à la réussite des projets pédagogiques, sous conditions du financement équilibré et de l'implication des adhérents et de leurs familles.
- Favoriser la communication régulière avec les adhérents en expliquant le futur de l'EMDT

Organigramme de septembre 2019 à aout 2020

Conseil d'administration

Bureau (3) + 9 membres :

- P. BELMONTE - L. CASTELLI - JM DONCHE - L. TINSLEY - G.FOREL - MC.GORIN - C. MOENNE-LOCCOZ - E DUCRETTET
(Élèves /ou parents adhérents)
- C. AUSSAGE (représentante BF de CLUSES) - D MORET (représentant OHC) - R VARESCON (représentante ville de CLUSES)
F.GUILLEN (représentante 2CCAM)

Bureau de l'Association /3/

Président : E. DUCRETTET
Trésorière : C.MOENNE-LOCCOZ
Secrétaire : M-C. GORIN

Direction des Affaires Culturelles Ville de Cluses

S. GAILLETON

Directrice de l'établissement

L. BRAUD (jusqu'à fin aout 2020)

**Administration
& scolarité /1/**
A. BERAUD (80%)

Comptabilité /1/
A-S. FIEVET (40%)

Service Paye
Externalisé
FOL 74
M. REY référente
dossier EMDT

Equipe pédagogique MUSIQUE /23/

C. BARTHELEMY : chant, atelier vocal
B. BERLAUD : trompette
V. CAMER : trombone, FM, OAE
M. CONDEVAUX : piano
F. GERENOWIEZ : guitare, guitare
basse, atelier Instru. musiq. actu
P. GESSI : violoncelle, musiq. chambre
E. GIRAUD : saxophone
E. JOAN : hautbois
L.MAECHLER : clarinette (jus. EM Melgriol)
F. KRESSMANN, I. MARIE-ANNE,
G. QUARTENOU, M. TOURNIER,
V. JOSSERAND : OAE cordes
S. LABEYRIE : harpe
A. MERMILLOD : tuba
F. MOENNE-LOCCOZ : percussions, Jazz
F. PERINET : ateliers percussions
(Collège A. de Gaulle)
B. PERRET : flûte traversière,
orchestre flûtes, OAE
J. PORTIER-DUBE : cor
S. SPINOSI : piano, accompagnement
P. VILLENAVE : FM
K. YOKOYAMA : alto, violon, éveil,
PAD, orchestre symphonique, OAE

Equipe pédagogique DANSE /3/

V. ALLAIN : Jazz
C. EPINEAU : classique,
contemporain
C. FONTAINE : classique

Equipe pédagogique THEATRE /1/

G. CESBERT

Lien avec pratique amateur /2/

P. MONTESSUIT
Direction de l'Orchestre Junior
(mise à disposition ville de Cluses
1h enseignée / semaine)

J. BUYS
Enseignement pratique instrumentale
à sons naturels
(mise à disposition ville de Cluses
3h enseignées / semaine)

Au sein de l'EMDT

- Assurer une aide aux équipes pour satisfaire l'enseignement à distance.
 - Préparer les locaux à un retour en présentiel par des moyens de désinfections des personnes, du matériel et des locaux.
 - Organiser l'information aux salariés, adhérents sur le futur de l'EMDT, afin d'assurer son développement par un Etablissement Public de Coopération Culturelle et une représentation tripartite : ELUS, SALARIES, ADHERENTS
- Etablir un état des lieux sur les moyens matériels mis à disposition par la collectivité.
 - Entendre les partenaires publics sur la volonté de développer les pratiques artistiques sur le territoire.
 - Assurer les salariés de la reprise de leurs contrats de travail dans le cadre du transfert vers l'EPCC :
 - Maintien de leur emploi,
 - Mise à disposition des locaux, du parc instrumental et informatique,
 - Garantie des ressources financières

Répartition géographique des adhérents (saison 2019-2020)

Adhérents	0 à 18 ans	Adultes	Total	%*
Communes 2CCAM				
Cluses	135	48	183	46,3%
Thyez	44	9	53	13,4 %
Scionzier	25	3	28	7,1 %
Marnaz	16	5	21	5,3 %
Mont Saxonnex	5	4	9	2,3 %
Nancy/Cluses	5	1	6	1,5 %
Magland	5	0	5	1,3 %
Saint Sigismond	3	2	5	1,3 %
Le Reposoir	3	0	3	0,8%
Arâches	1	1	2	0,5 %
Autres communes	37	43	80	20,2 %
TOTAL	279	116	395	100 %

Les objectifs de l'année à venir



Le futur de l'EMDT est en lien avec la volonté des collectivités qui nous accompagnent depuis des années : Mairie de CLUSES, Mairie de THYEZ et Conseil Départemental 74.

Le projet qui vous est proposé est de gravir ensemble l'échelon qui emmènera nos adhérents et salariés vers la création à moyen terme d'une structure de type conservatoire sur notre territoire, dans des locaux redimensionnés et dédiés à la culture, pour réussir ensemble à créer des vocations et rendre accessible au plus grand nombre, de tout âge la musique, le chant, la danse et le théâtre.

Pour créer l'EPCC et réussir ce challenge d'enseignement de haute qualité, la dissolution de l'association EMDT est une étape obligatoire. Seule cette nouvelle structure garantira le soutien financier des partenaires institutionnels.

La ville de CLUSES possédant les locaux actuels, le parc instrumental, le parc informatique et finançant majoritairement l'association, cette dernière ne pourra donc plus exister sans ces ressources.



Je tiens à remercier les administrateurs bénévoles, salariés et adhérents qui durant des décennies ont porté l'EMDT pour en faire une école d'excellence, lieu de réussite et de plaisir pour la pratique de leur choix.

Les collectivités, qui par leur confiance ont permis d'assurer le financement de l'école toutes ces années avec un budget de près de 400 000 €, restent force de propositions pour que demain d'autres perspectives de développement s'offrent à vous.

Tous les adhérents ayant pu se produire sur scène pour faire partager leur passion, réussissant leur BEM et concours de tous niveaux se rappelleront longtemps le plaisir que l'enseignement pratiqué à l'EMDT a pu leur apporter.

Félicitations aux enseignants, parents et amis, techniciens et personnel communal qui ont fait la réussite de nos spectacles.

Aux partenaires associatifs, institutionnels et aux entreprises qui ont accompagné l'école durant toutes ces années.

Merci aux belles personnes qui sans compter leur temps ont permis à tous de découvrir, de réussir et de s'épanouir grâce à un enseignement de qualité.
Merci aux élus qui se sont succédés pour accompagner la structure.

En espérant n'oublier personne je me dois de vous quitter après deux années passées à servir l'association sans compter

Eric DUCRETTET
Président de l'EMDT.

Un dernier mot

MERCI !